LA FRANCE S'ENGAGE : LES LAURÉATS EN PARLENT

30 projets ont été retenus lors des deux premières sessions de La France s'engage :

Enquête L'agence du don en nature Hello asso

J'accède Énergie Jeunes L'institut du Service Civique Cœxister

Log'ins Monalisa La cravate solidaire Web Académie Frateli

L'école de la recherche La microfranchise solidaire

Tour de France des solidarités Simplon.co Passeport avenir Cosi
nouvelles face au chômage

Lulu dans ma rue

Réseau Môm'artre

Volontaires en résidence

Cuisine Mode d'Emplois

Environnements solidaires

L'Agence du Don en nature

« La France s'engage, c'est une marque de reconnaissance qui nous rend plus crédibles auprès de nos partenaires, qui nous ouvre des portes. »

L'institut du Service Civique

« La France s'engage a incité des bénévoles à nous rejoindre. C'est de la crédibilité et une reconnaissance importante. »

La Cravate Solidaire

« Beaucoup de synergies se construisent avec les autres lauréats. Avec la France s'engage, on se sent beaucoup moins seul. »

L'Agence du Don en Nature

« Entre lauréats, nous échangeons régulièrement nos bonnes pratiques, ça nous aide à avancer plus vite. »

Le Labo des Histoires

IMPLIQUEZ-VOUS

Le dispositif La France s'engage peut être relayé par tous les acteurs qui le souhaitent (citoyens, collectivités, services de l'État, associations, entreprises, fondations...). De nombreux outils sont mis à disposition comme des logos, une charte graphique, des bannières...

Faire connaître autour de soi l'initiative La France s'engage, c'est donner la possibilité à de nouveaux porteurs de projets de rejoindre la communauté et, peut-être, de faire partie des prochains lauréats.



www.lafrancesengage.fr

www.facebook.com/lafrancesengage











avec le soutien du groupe



FRANCE S'ENGAGE



« La force de la France, c'est l'engagement de ses citoyens. »

> François Hollande, Président de la République

QUI PEUT DÉPOSER UN PROJET ?

La France s'engage est une démarche lancée par le Président de la République en 2014, et portée par Patrick Kanner, ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, en charge de la Vie associative.

La France s'engage a vocation à mettre en valeur et à faciliter le changement d'échelle d'initiatives socialement innovantes, portées par des associations, des fondations et des entreprises.

- □ Vous portez un projet d'intérêt général, qui a déjà fait ses preuves et qui contribue à améliorer la vie de vos concitoyens et participe à la cohésion sociale ?
- □ Votre action est innovante et vous souhaitez qu'elle prenne de l'ampleur, essaime sur de nouveaux territoires, touche de nouveaux publics ?
- □ Candidatez à La France s'engage!

La France s'engage est un appel à projet permanent, qui permet de sélectionner 15 lauréats tous les semestres.

La France s'engage permet à chaque lauréat :

- de gagner en visibilité et de bénéficier d'une reconnaissance grâce à l'octroi du label La France s'engage ;
- ☐ de bénéficier d'un soutien, qui peut notamment être financier ;
- □ d'être accompagné pour développer son projet par des partenaires reconnus et par les services de l'État.

La France s'engage, c'est aussi et surtout une communauté. Tous les candidats à La France s'engage, qu'ils soient ou non lauréats, seront régulièrement conviés à des événements leur permettant de bénéficier des retours d'expérience de projets lauréats, d'échanger leurs bonnes pratiques, de développer leur réseau.







QUELS PROJETS?

Quatre critères sont fixés pour la sélection des projets :

- □ leur utilité sociale :
- □ leur caractère innovant ;
- □ leur potentiel de duplication ou de changement d'échelle ;
- et l'appréciation rigoureuse de leurs résultats.

Le soutien de La France s'engage est donc réservé aux structures et aux projets à vocation d'intérêt général qui ont testé et éprouvé la pertinence de leur projet et qui souhaitent développer, essaimer, changer d'échelle ou généraliser leur action.

COMMENT CANDIDATER?

La France s'engage est un appel à projets permanent. Chaque semestre, une nouvelle vague de 15 lauréats est sélectionnée.

Les candidatures s'effectuent en ligne sur le site internet : www.lafrancesengage.fr.

Une réponse quant à la recevabilité du projet soumis est transmise après analyse de la candidature. Si leur projet est jugé recevable, les candidats sont invités à renseigner un dossier de demande d'éléments complémentaires. Ces dossiers sont ensuite analysés, au sein des services de l'État puis par le Comité des parrains La France s'engage. 15 lauréats sont retenus puis annoncés par le Président de la République tous les semestres.



QUELS BÉNÉFICES POUR VOTRE PROJET ?

Le label La France s'engage c'est, pour les lauréats :

- □ plus de crédibilité et de visibilité ;
- des outils pour se développer sur davantage de sites :
- un accompagnement renforcé grâce à des partenaires identifiés ;
- un appui des services de l'État, au niveau national et dans les territoires ;
- un financement s'il est nécessaire ;
- □ la possibilité, si le projet s'y prête, de développer des missions de service civique pour accompagner son développement.

La France s'engage, c'est aussi une communauté d'entraide pour tous les candidats.

- □ La France s'engage permet à tous les porteurs de projets s'étant portés candidats d'être conviés à des événements réguliers leur permettant de se rencontrer, d'échanger ensemble, de mutualiser leurs bonnes pratiques pour avancer plus vite et plus loin ensemble.
- □ La France s'engage c'est aussi un réseau de partenaires reconnus, spécialisés dans l'accompagnement de projets, qui sont portés à la connaissance des candidats.

UN FONDS DE 50 MILLIONS D'EUROS



La France s'engage, c'est un fonds de 50 millions d'euros, abondé par l'État et par des partenaires privés, en particulier le groupe Total.

En devenant le premier partenaire privé de l'initiative présidentielle La France s'engage, le groupe Total prolonge le partenariat qui, depuis 2009, le lie au ministère chargé de la Jeunesse pour soutenir l'innovation en faveur de l'insertion sociale, professionnelle et citoyenne des jeunes au travers de programmes qui ont déjà bénéficié à plus de 200 000 jeunes en France.

Le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), porté par le ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, est l'animateur et le porteur opérationnel de l'initiative La France s'engage.